



Etablissement Public  
Foncier de Lorraine

BUREAU DU 05 JUILLET 2017

Délibération N° B17/069

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019  
POLITIQUE INTEGREE DES CENTRES-BOURGS**

**CONVENTION D'ETUDE**

**SIERCK-LES-BAINS - Salle d'œuvre  
Revitalisation du centre-bourg / aménagement du parvis de l'église – E  
P09RB70M001**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la sollicitation de la commune de Sierck-les-Bains pour une intervention de l'établissement dans le cadre de la requalification de la salle d'œuvre située sur son territoire communal en vue d'y aménager un espace public,

Sur proposition du Président,

- approuve l'engagement d'études techniques et de définition sur le site susvisé ; le montant prévisionnel de l'opération est de 50 000 € TTC pris en charge à 50 % par l'EPFL et à 50 % par la commune de Sierck-les-Bains,

- laisse le soin au Directeur Général de signer avec la commune de Sierck-les-Bains la convention d'études annexée à la présente délibération, et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.



Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER